



Val d'Isère, le 28 août 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui aura lieu :

Jeudi 3 septembre 2026 à 08h30
Salle du conseil municipal, Maison Marcel Charvin

ORDRE DU JOUR

- **Désignation du secrétaire de séance.**
- **Lecture des décisions en vertu de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.**
- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 août 2026**

M. Xavier MATTIS, Maire, rapporteur des points suivants :

1. Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
2. Autorisation de travaux sur la parcelle A 1164 sise au lieudit Les Gorges
3. Modification du tracé du chemin rural de la Charrière par échange foncier
4. Evolution du tableau des effectifs du personnel communal

M. Damien RIVOLLIER, 3^{ème} adjoint, rapporteur des points suivants :

5. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier
6. Adoption du Règlement Intérieur de la Commission de Délégation de Service Public
7. Indemnités pour frais de représentation de Monsieur le Maire – année 2026
8. Fixation des tarifs complémentaires des remontées mécaniques : Tarifs piétons, tarifs spécifiques et gratuités liées aux sujétions de service public pour la saison 2026-2027
9. Tarifs de la patinoire et des p'tits bolides pour la saison 2026-2027
10. Avenant n°2 à la convention d'objectifs 2025-2026 conclue avec le club des sports de Val d'Isère – Subvention complémentaire
11. Groupement de commande relatif à la passation d'un marché de transport collectif de personnes sur la liaison Tignes – Val d'Isère

Mme Laura BELLAGAMBA, 4^{ème} adjointe, rapporteuse du point suivant :

12. Marché public : Restructurations des voiries de Val Village

Mairie de Val d'Isère – BP 295 – 73155 VAL D'ISERE cedex
Tél. 04 79 06 01 60 – Fax. 04 79 06 22 12 – Mail. mairie@valdisere.fr



Mme Céline MORIS, conseillère municipale, rapporteuse du point suivant :

13. Convention de partenariat avec la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT) relative à la mise en œuvre de la Carte Intecommunale Jeunes pour le cinéma Le Splendid

M. Christophe VIAL-PAILLER, conseiller municipal, rapporteur du point suivant :

14. Convention de mise à disposition de locaux pour l'école de musique de Haute Tarentaise

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles et pour vous apporter tout complément d'information préalablement à la séance du Conseil municipal.

Le Maire,
Xavier MATTIS

